



GOUVERNEMENT

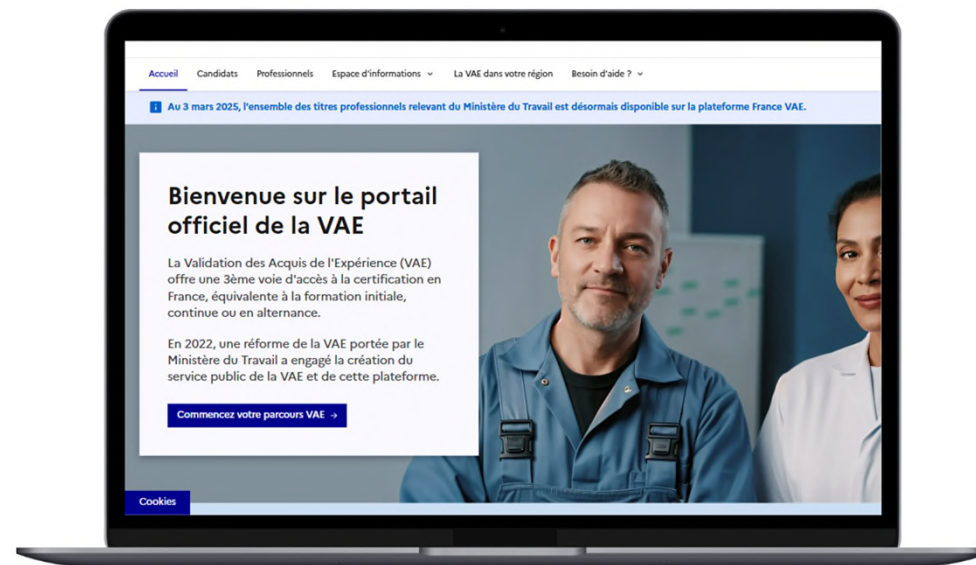
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation France VAE

Intégration Certificateur

2025.4.3 - Présentation FVAE - Nouveaux certificateurs



Une mission portée par la loi répondant à 3 objectifs.

Quelle est la mission de France VAE ?

“Un portail numérique
permettant la mise à disposition
d'informations et l'accomplissement
des démarches du parcours de
validation des acquis de
l'expérience”

SIMPLIFIER

SÉCURISER

MODERNISER

France VAE déploie ses missions, définies par :

La loi
du 21 décembre 2022

 **LOI n° 2022-1598**
legifrance.gouv.fr

[Consulter la loi](#)

Le décret d'application
du 27 décembre 2023

 **Décret n° 2023-1275**
legifrance.gouv.fr

[Consulter le décret](#)

Le décret d'application
du 10 avril 2024

 **Décret n° 2024-332**
legifrance.gouv.fr

[Consulter le décret](#)

L'arrêté
du 3 juillet 2025

 **Arrêté du 3 juillet 2025**
legifrance.gouv.fr

[Consulter l'arrêté](#)

Le décret d'application
du 18 juillet 2025

 **Décret n° 2025-663**
legifrance.gouv.fr

[Consulter le décret](#)

Le service public de la VAE, c'est :

1

Un espace unique
pour informer et
orienter

- Des informations **claires et accessibles** sur la VAE.
- Des **moteurs de recherche** pour choisir sa **certification** et son **accompagnateur**.

2

Une plateforme
pour simplifier et
sécuriser les
parcours

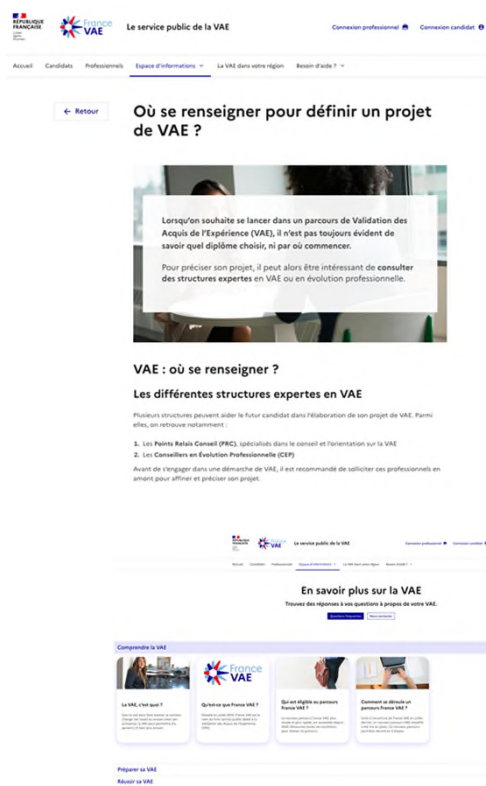
- Un **canal unique** pour échanger entre candidats, accompagnateurs et certificateurs.
- Un diagnostic de **faisabilité 100 % en ligne**.
- Des démarches **dématérialisées** : fin du Cerfa, un suivi simplifié de la recevabilité jusqu'au résultat de jury.
- Un **dossier de faisabilité construit à partir des exigences du référentiel** de la certification

3

Un service efficace
et en constante
évolution

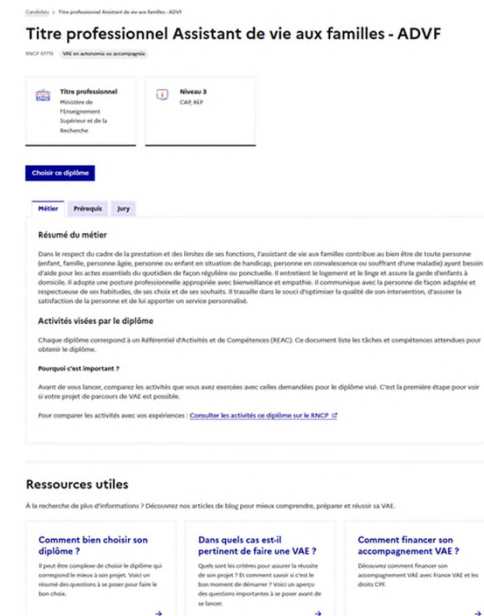
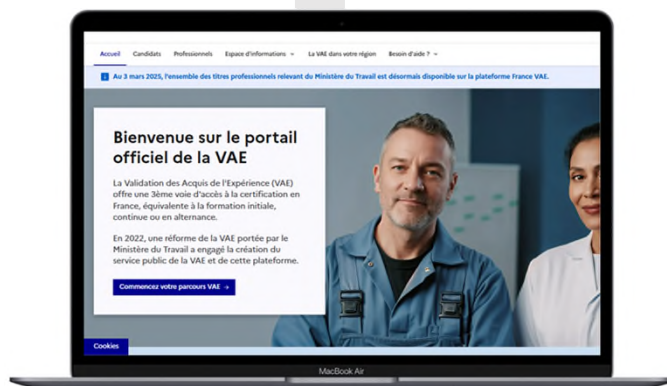
- Des **données fiables et détaillées** (dont l'origine conventionnelle du candidat) pour mieux comprendre et **améliorer la VAE** au national.
- Une **équipe support disponible 5j/7** pour accompagner tous les acteurs.
- Un **réseau animé** par des chargés de déploiement engagés.

France VAE : Une porte d'entrée pour l'information sur la VAE et le choix du parcours (diplôme, accompagnement).

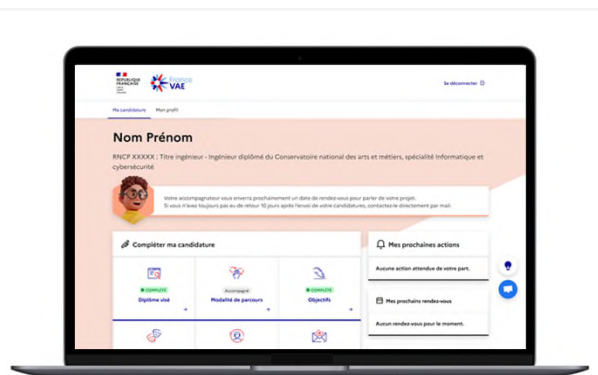


Information sur la VAE (PRC / CEP), informations de financement

Information sur les certifications (prérequis, jurys etc.)

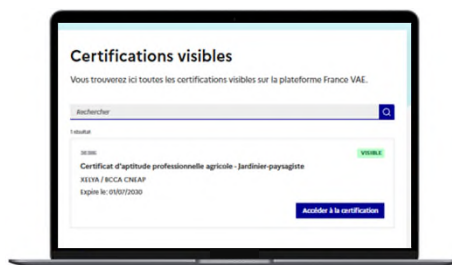


France VAE : Un seul portail numérique décliné en trois espaces avec le candidat au cœur du dispositif.



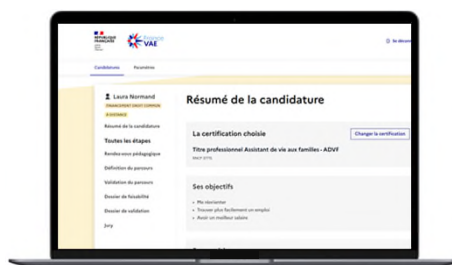
Espace Candidat

- Création de la candidature
- Validation du dossier de faisabilité
- Envoi du dossier de validation
- Consultation des résultats



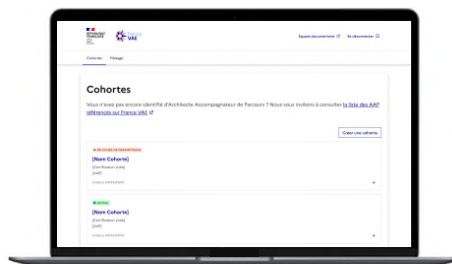
Espace Certificateur

- Gestion des certifications et des informations en direction des candidats
- Suivi et pilotage des candidatures
- Prononciation de la recevabilité
- Prononciation des résultats



Espace AAP

- Référencement
- Suivi et pilotage des candidatures
- Envoi du dossier de faisabilité et avis consultatif de recevabilité
- Envoi du dossier de validation



Espace Porteur de projet VAE collective

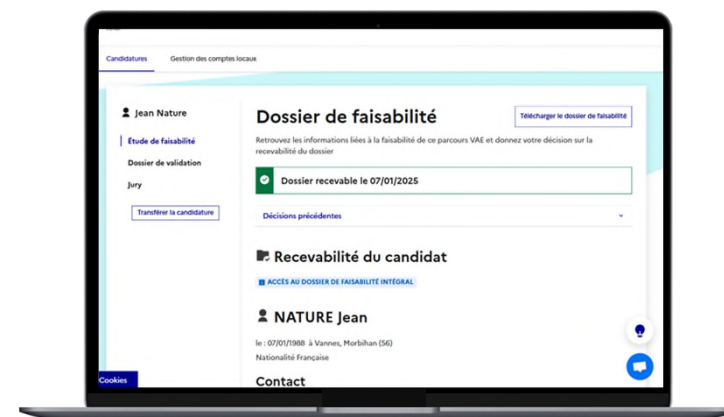
- Création et paramétrage de cohortes
- Génération de lien d'accès pour les candidats
- Suivi et pilotage des candidatures

L'espace certificateur centralise vos besoins.



TRAITEMENT DES CANDIDATURES

3. Accès au dossier de faisabilité dématérialisé
4. Prononciation de l'avis de recevabilité
5. Réception du dossier de validation
6. Gestion de l'organisation et des résultats de jurys



L'espace certificateur centralise vos besoins.

TRAITEMENT DES
CANDIDATURES



PILOTAGE PAR LA DONNÉE

7. **Visualisation des candidatures**
à traiter et à suivre
8. **Vues personnalisées**
pour répondre aux obligations
réglementaires
9. **Possibilités d'export** de données



L'AAP, un appui pour le certificateur.

Un accompagnement tout au long du parcours de VAE

- L'AAP **conforte ou réoriente le candidat** dès le premier RDV
- L'AAP **co-construit avec le candidat un parcours** visant à maximiser ses chances de réussite et l'accompagne dans la mobilisation du financement de son parcours
- L'AAP **réalise un diagnostic de faisabilité et prononce un avis**, le certificateur restant souverain de sa décision.
- L'AAP **réalise un accompagnement méthodologique** à la rédaction du dossier de validation et préparation au jury, et si besoin, un entretien post-jury

Un référencement de qualité

- L'AAP se référence sur la base des critères suivants :
 - par niveau de certification et sous domaines Formacode,
 - par modalités d'accompagnement (distanciel, présentiel) et de financement
- L'ensemble des AAP sur France VAE est certifié **Qualiopi VAE**.
- **Des contrôles et audits réguliers** menés par l'équipe France VAE
- Ce référencement autorise la **mobilisation des financements** (décret 18 juillet 25)